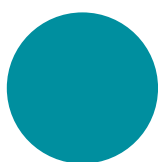


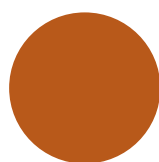


# L'ALTERRECHO

Création d'un éco-lieu  
à visée inclusive



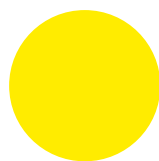
agriculture



activités fermières



médiation  
équine



habitat partagé

PRÉSENTATION DU PROJET.....	3
LES RAISONS D'ÊTRE DE L'ÉCO-LIEU.....	4
LE MONTAGE JURIDIQUE.....	5
LE LIEU D'IMPLANTATION CLASSÉ REMARQUABLE.....	6
LES ACTIVITÉS POUR TOUS.....	7
L'HABITAT PARTAGÉ.....	9
L'ACCESSIBILITÉ SELON LE PRINCIPE "UNIVERSAL DESIGN".....	10
LA FORME CHOISIE : SCIC.....	11
LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE.....	12
ET POURQUOI PAS VOUS ?.....	13
LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET.....	14
POUR EN SAVOIR PLUS ET CONTACT.....	15

# présentation du projet

La volonté de ce collectif est de créer un éco-lieu à visée inclusive en milieu naturel, accessible à tous, notamment aux personnes en situation de handicap, dont le projet d'accompagnement s'articule autour du vivant, -humain, animal ou végétal-, et s'appuie sur des activités éducatives, thérapeutiques et agricoles issues de l'économie locale, solidaire et éco-responsable.

Le projet aura la particularité de se concentrer prioritairement sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, tout en cherchant à attirer et à satisfaire un public ordinaire.

Pour atteindre cet objectif de mixité entre personnes valides et pas, **ce site va devoir satisfaire aux critères d'accessibilité** pris dans son sens large : la possibilité d'atteindre le lieu considérant les capacités physiques, sensorielles et cognitives, l'utilisabilité des ressources offertes par les lieux, et la réceptivité sociale au regard du soutien rencontré dans cet espace.

Le but est d'œuvrer pour la **citoyenneté de tout individu** mais particulièrement l'inclusion et la participation sociale des personnes, dont les aptitudes seront encouragées plus que leurs déficiences pointées.

Un appel du cœur venant en écho aux dispositions légales qui prévoient que toute personne en situation de handicap a droit « à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale », s'inscrivant indéniablement dans les objectifs de Responsabilité Solidaire et Sociétale des Entreprises (RSE).

## BÂTISSONS ENSEMBLE UNE ECOLOGIE INCLUSIVE

*Tout ce qui est vraiment grand et enthousiasmant a été créé par des individus qui ont eu la possibilité de travailler librement*

*Albert EINSTEIN*



# les raisons d'être de l'éco-lieu

## Proposer un concept nouveau inclusif et répondant à l'aspiration des amoureux de la nature et des animaux.

Le projet est parti du constat des effets bénéfiques incontestables de la nature et des animaux sur tout être humain et en particulier ceux qui présentent des troubles, déficiences ou incapacités.

Ce lieu sera idéal pour ceux qui sont ouverts à la différence, ceux qui apprécient l'altérité dans son entièreté, ceux qui affectionnent la nature, les animaux, la terre.

## Agir dans un intérêt collectif et favoriser le tissage de solidarités nouvelles à l'échelle des territoires, échelle où l'humain redevient le centre de l'économie.

Ce projet s'inscrit dans une économie sociale et solidaire, très encouragée par les politiques européennes. La forme de gouvernance choisie de type coopératif (SCIC) répond bien aux enjeux de coordination territoriale de par la pluralité d'acteurs investis.

## Créer un espace d'échange, de communication et de solidarité sur le territoire azuréen : un lieu-ressource

L'ouverture sur l'extérieur et la vie de la commune, le concept « universal design », ainsi que la médiation animale ont pour but de favoriser l'échange entre les personnes présentant un handicap et celles qui n'en ont pas, et par ailleurs de valoriser la place de chacun en sa qualité de « citoyen ».

## Préserver et valoriser un patrimoine rural et architectural classé remarquable, témoin de la splendeur méditerranéenne

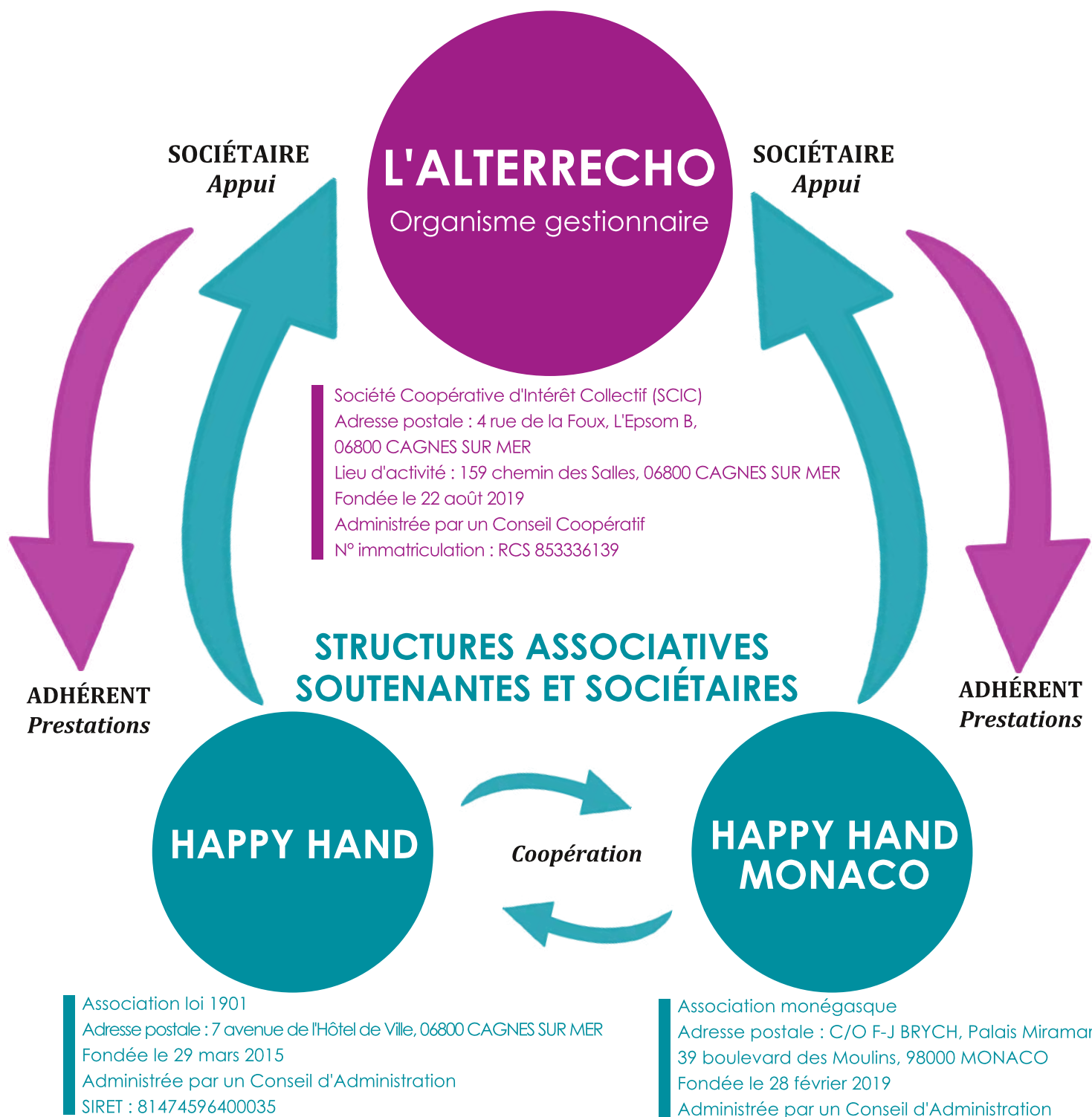
La volonté philanthropique des porteurs de projet se projette en miroir du Plan Local d'Urbanisme (PLU) cagnois. On y relève en effet « face à la pression urbaine, les espaces agricoles se sont considérablement raréfiés notamment dans les communes du littoral. Si leur fonction économique semble secondaire, leur rôle dans la protection des paysages, la maîtrise de l'étalement urbain et la prévention des risques naturels impose leur pérennisation ».

## Promouvoir l'économie locale, solidaire et éco-responsable

Le projet s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire car il combine parfaitement engagement social et initiative économique. Il est construit autour de la recherche d'un environnement local, biologique, solidaire et éco-responsable :

- Utiliser des produits, procédés et matériaux écologiques,
- Développer une conception permacole et mettre en œuvre un système résilient,
- S'approvisionner « local » et « de saison » autant que possible,
- Favoriser l'échange sur le territoire : citoyens, professionnels, agriculteurs, artisans, artistes...

# montage juridique du projet



## POURQUOI CES DIFFÉRENTS ORGANISMES ?

- A chacun son rôle... **L'ALTERRECHO**, la gestion, **HAPPY HAND**, l'associatif militant
  - **Pluri-partenariat** de L'ALTERRECHO, privé et public, et choix d'un fonctionnement coopératif (une personne = une voix)
- L'**engagement en qualité de sociétaire** des deux délégations **HAPPY HAND** afin de veiller à la bonne application des valeurs qu'elles portent
- **Viabilité financière de L'ALTERRECHO** qui combine engagement social et initiative économique, relevant ainsi du champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- **Répartition des rôles**, garantie d'une gestion plus démocratique, et nomination de responsables et organes de décisions distincts
- **Présence sur le territoire azuréen France/Monaco**

# le lieu d'implantation classé remarquable

Le site pilote de ce premier éco-lieu inclusif, **Le Château des Salles**, se situe dans les Alpes-Maritimes (06), sur la commune de Cagnes sur Mer, au cœur de la Côte d'Azur, entre Nice et Cannes, à quelques minutes des plages et de l'aéroport international



Sur environ trois hectares, ce **Domaine classé du XVIe siècle** et **actuellement menacé par la ruine**, va ainsi **bénéficier d'une restauration digne de son glorieux passé** aux mains des **Seigneurs Grimaldi**.



Entre mer et montagne, cet espace naturel répond à plusieurs critères que nous nous étions fixés : situé **plein sud** avec une vue dégagée, majoritairement plat, idéal donc pour un aménagement "Universal Design", cet endroit est **un lieu d'exception** propre à offrir un havre de paix sécurisant et accessible et permettre l'implantation d'activités inclusives, en lien avec la nature.

Cette zone est aussi connue pour la qualité agronomique et la fertilité de son sol qui n'a pas été exploité depuis plus de 10 ans –facilitant ainsi la certification « bio » –, une situation environnementale saine, non inondable, très stable et sans ravinement.

# les activités pour tous



## LA FERME

La ferme accueillera différents animaux, petits, grands, à poils ou à plumes, à deux ou à 4 pattes, mais tous auront en commun la gentillesse et la douceur à l'égard de l'humain.

Répondant à la même exigence d'inclusion, un panel d'activités adapté aux différentes déficiences sera proposé.

L'association « Les protégés de Nathalie », qui accueille et soigne des centaines d'animaux blessés, rescapés, infirmes, sera un partenaire du projet. Plusieurs de ces animaux seront pensionnaires à la ferme et, comme un pied de nez à leur vie passée, seront eux-mêmes acteurs de résilience pour grand nombre de nos visiteurs. Preuve que le handicap n'est pas un facteur de rejet ou d'inutilité sociale, ces animaux différents ne manqueront pas de susciter respect et adoration.

### Pour qui ?

Ecoles de la primaire au lycée, établissements médico-sociaux, EHPAD, familles, touristes

### Comment ?

En individuel ou en groupe.

### Des ateliers thématiques sont proposés :

dans la peau d'un fermier, sur les traces des animaux, de la graine à la fleur, l'art avec la nature...

Un projet pédagogique adapté sera mis en place avec l'équipe de la ferme et les responsables du groupe.

## LA MÉDIATION ÉQUINE

### Pour qui ?

Etablissements médico-sociaux, EHPAD, familles, privés, CE

### Comment ?

En individuel ou en groupe de 4 maximum.

Les séances de médiation équine sont encadrées par un professionnel formé (équicien ou équithérapeute).

Un projet individualisé est réalisé en partenariat avec les encadrants (médecins, para-médicaux, parents) et la personne elle-même.

Les équidés seront au cœur des activités de médiation animale. La mise en lien entre le cheval et la personne permet de travailler sur un grand nombre d'apprentissages et de comportements : la gestion des émotions, l'estime de soi, la communication, la concentration, la mémorisation, le tonus musculaire, la motricité, l'équilibre...

De plus nos équidés seront formés pour être des partenaires privilégiés dans le cadre de séances/ateliers avec du public en situation de handicap.

C'est grâce à un travail quotidien et une étude globale de l'animal que les chevaux et les ânes seront en capacité d'être des animaux médiateurs.



# les activités pour tous (suite)



## PRODUCTION ET VENTE : FRUITS, LÉGUMES ET OEUFS

L'éco-lieu est une terre fertile qui produira des fruits et des légumes biologiques et de saison. Il s'agira de respecter mère nature pour ce qu'elle nous offre de meilleur.

Un cheptel d'environ 30 poules nous fournira des oeufs frais.

Le potager et le poulailler seront à la fois zone de production, terrain d'expérimentation (permaculture, agro-écologie, légumes anciens) et lieu d'apprentissage dans le cadre des ateliers de la ferme pédagogique.

Les légumes, les fruits et les oeufs issus de la production seront vendus en direct à la ferme. Dans un second temps, quand le projet d'habitat partagé aura vu le jour, une partie de la production sera utilisée pour la consommation des résidents.

### Pour qui ?

Pour tous

### Comment ?

Distribution de paniers de légumes bio. Vente directe à la ferme

## LES AUTRES ACTIVITÉS

**LA VISITE LIBRE** - La ferme pédagogique ouvrira ses portes 7 jours / 7. Les visiteurs pourront passer un moment de détente à la ferme pour le plaisir d'observer les animaux, contempler la nature, déjeuner à l'ombre d'un arbre.

**LES CONFÉRENCES ET LES STAGES** - S'inscrivant dans une volonté de favoriser l'échange et le partage des savoirs, la ferme proposera d'ouvrir ses portes à des intervenants extérieurs sur des thématiques variées en lien avec le soin, le développement de la personne, le bien-être, la nature, les animaux, la philosophie, le handicap...

**LES ÉVÉNEMENTS** - La propriété et sa salle polyvalente seront idéales pour accueillir des évènements de type anniversaires, mariages ou encore des marchés, salons, expositions...

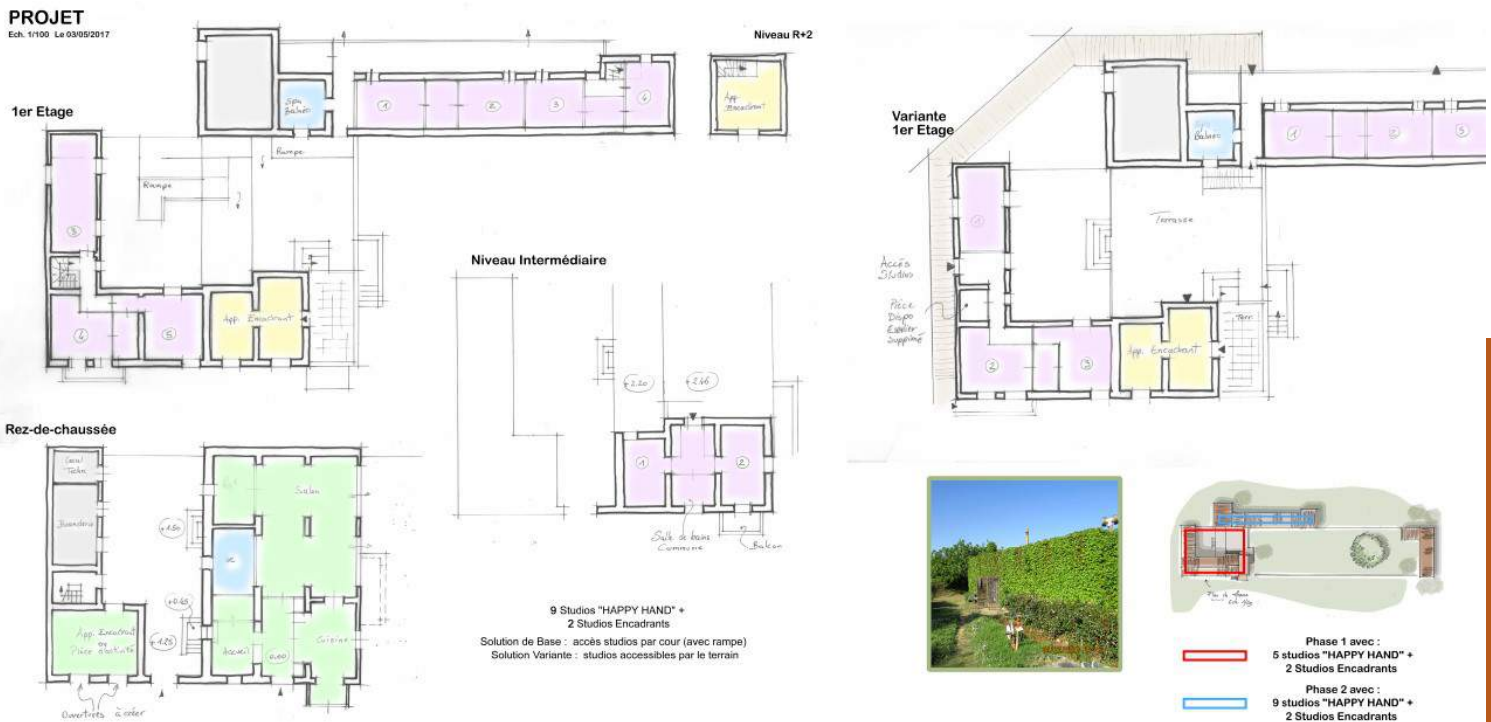
**LE WOOFING** - Le WOOFing est un mouvement qui permet des échanges de savoirs et d'entraide entre individus de tout horizon et des agriculteurs bio. Proposer d'héberger des personnes en recherche d'expérience rurale est l'opportunité de promouvoir un « Vivre autrement et Faire ensemble » ainsi de favoriser le tissage de solidarités nouvelles.



# l'habitat partagé

Dans le champ du handicap, les capacités des personnes présentant une déficience déterminent le choix de leur « placement ». Mais l'insuffisance de l'offre conduit les jeunes à stagner dans des IME (Instituts médico-éducatifs) ou à s'exiler vers la Belgique ou ailleurs, loin de leurs familles. Et lorsqu'une place est enfin trouvée, elle correspond rarement à leur projet de vie...

**Cette maison partagée répond à la nécessité d'élargir la palette des perspectives de vie de ces personnes. Elle sera suffisamment spacieuse pour héberger une dizaine de personnes, des handi-ferrants et assistants et/ou volontaires, ayant fait le choix du « Vivre ensemble » à la campagne fondé sur des relations humaines bienveillantes et conviviales.**



Dans la maison, chacun est responsable de la vie quotidienne et participe en fonction de ses moyens, de ses goûts et de ses nécessités à la vie courante (préparation des repas, vaisselle, décoration...), aux activités extérieures (maraîchage, animaux...) et aux temps partagés (réunions, fêtes, sorties, animations...).

Cette maison permet aux résidents (personnes handicapées et valides) d'avoir leur espace, a minima leur chambre, tout en partageant des lieux de vie communs propices à la convivialité et aux activités (pièce à vivre/salon, salle à manger, cuisine, chambre d'ami...).





# la forme choisie : scic

## LA SCIC SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

Les caractéristiques de la SCIC, en tant que forme sociétaire, et vecteur de projet, permettent de répondre pleinement aux objectifs qui sont les nôtres : créer une entreprise à la fois économiquement efficace, et entièrement centrée sur l'utilité sociale du projet qu'elle porte.

## UNE SOCIÉTÉ

La SCIC revêt la forme d'une société commerciale (en l'occurrence le choix sera fait d'une société par actions simplifiées), elle s'inscrit dans un cadre juridique coopératif

## COOPÉRATIVE

1 personne = 1 voix en assemblée générale  
Au moins 57,5% des bénéfices annuels doivent être mis en réserve dite « impartageables » et ce pour consolider les fonds propres de l'entreprise

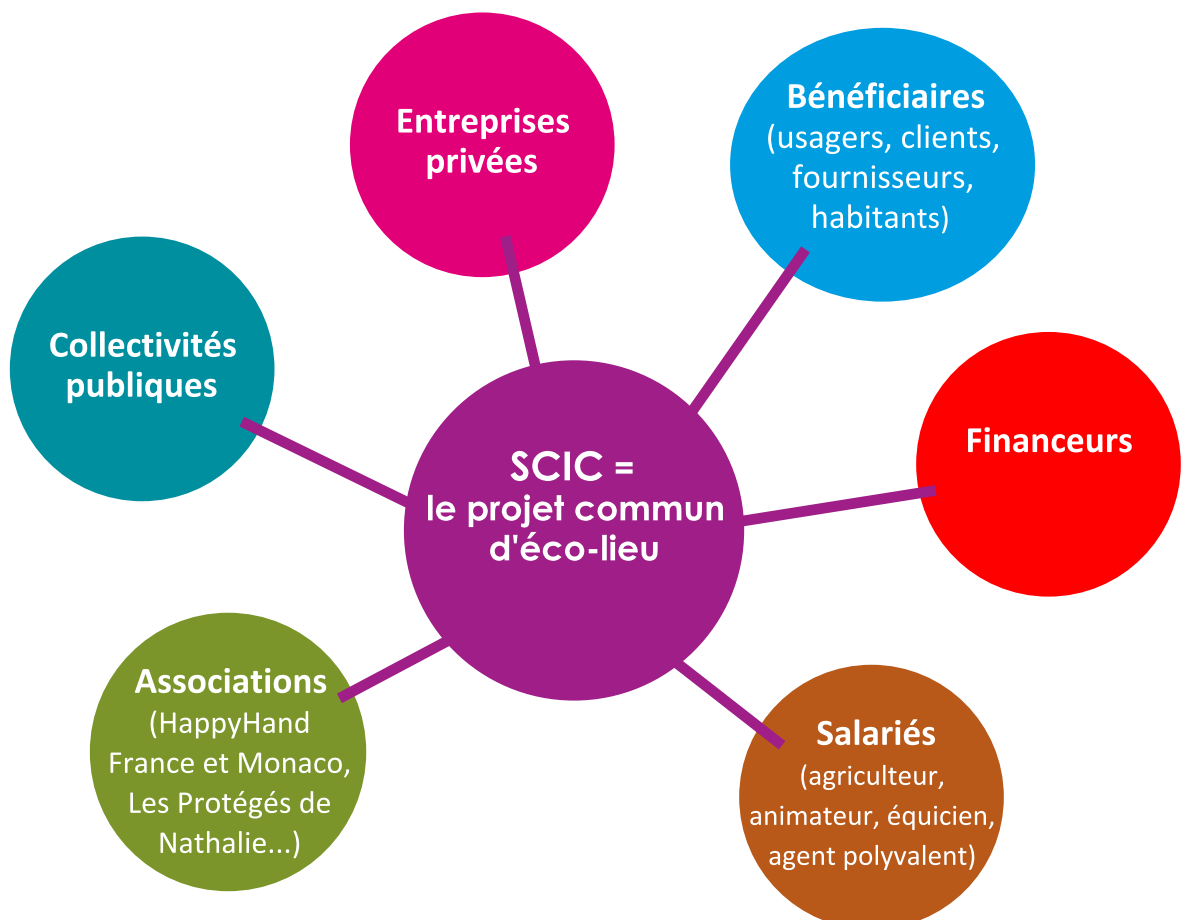
## D'INTÉRÊT COLLECTIF

Permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour du projet commun

Les collectivités territoriales, leur groupement et les établissements publics territoriaux peuvent devenir associés et détenir jusqu'à 50% du capital.

Près de 40% des SCIC comptent des collectivités locales dans leur sociétariat.

## AVEC QUI ? COMPOSITION DE LA SCIC



# la gouvernance participative

## UN CONSTAT

Selon une étude de l'institut de sondage Gallup (2013) sur un échantillon de 73700 salariés de 142 pays seulement 13% se disent impliqués dans leur travail et 9% en France ! Ces chiffres démontrent la nécessité de trouver de nouveaux modes d'organisation...



## DES EFFETS RÉELS ET MULTIPLES

L'affirmation du soi : qui nous invite à venir au travail avec tout ce que nous sommes, dans la plénitude de notre humanité

La pleine implication à « vivre » notre engagement

La force de proposition individuelle et collective

Les compétences propres

Les difficultés ou insuffisances, partagés...

Et se traduisent par :

**Plus d'investissement et d'assiduité à la tâche et davantage de solidarité entre chacun..**

## COMMENT ? LES COMPOSANTES DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

**Les collègues opérationnels**, menés par un salarié en charge de son activité (agriculture, animation, animaux, équicie), sont constitués de sociétaires experts ou ayant un attrait pour le domaine concerné. L'objectif de ces collègues est de favoriser le développement des activités de l'éco-lieu dans une dynamique participative.

**Les ateliers de pilotage** réunissent des personnes souhaitant mettre en place des projets d'action transversaux aux activités de l'éco-lieu (ex: faciliter l'accès au lieu, proposer des événements, des stages, des formations...)

**Le conseil coopératif** élu, détermine les axes stratégiques de la SCIC, et veille à leur mise en oeuvre. Il recueille les informations et conclusions des collègues et comités et les coordonne si besoin. Il impulse la constitution et les attributions de comités s'ils ne se sont pas organisés de facto. Il est garant de la bonne évolution des modalités d'exercice de la gouvernance.

**L'Assemblée Générale** examine et approuve la situation de la SCIC durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus, ses activités en matière de recherche et de développement et bien sûr les évolutions du projet. Sommairement, elle cherche à identifier comment le multisociétariat a été animé et ce qu'il a produit au profit du collectif.

# et pourquoi pas vous ?

En agissant avec nous,  
vous contribuez à la **création d'un projet innovant et unique** en région  
vous vous impliquez dans la **dynamique d'un territoire**  
vous développez **un lieu de répit** pour les personnes et leur famille  
vous participez à la **protection de la nature**  
vous favorisez le "**Faire Ensemble**" et le "**Vivre autrement**"  
vous oeuvrez pour une **Ecologie Inclusive**

## Devenez collectivement propriétaire de la SCIC L'ALTERRECHO

Dès l'origine, L'ALTERRECHO a fait le choix de la forme juridique la plus appropriée à l'éthique voulue par ses premiers sociétaires et bénéficiaires, qui place l'Humain, et non le capital, au cœur du projet. Cette coopérative est destinée à accueillir toute personne désireuse d'investir dans un projet social, écologique, économique, collectif et démocratique. Bénéficiaires, bénévoles, salariés, collectivités, contributeurs de toute sorte, peuvent ainsi devenir sociétaires en acquérant au moins 1 part sociale.

**Être sociétaire de L'ALTERRECHO, c'est...** devenir propriétaire d'un éco-lieu à visée inclusive, construit selon les principes de la permaculture et s'appuyant sur divers piliers agricole, thérapeutique, pédagogique. Toutes les parties prenantes sont impliquées, grâce à la gestion participative de l'entreprise. L'occasion est ainsi donnée, quel que soit l'engagement financier, d'occuper une vraie place dans un projet qui fait sens. En cas de départ, l'associé obtient la restitution de son capital.

**Une démarche simple...** Vous souscrivez une ou plusieurs part(s) sociale(s) à 50€ (part de capital dans la Scic). Après validation par l'assemblée générale, vous recevez votre titre de souscription et entrez à nos côtés dans cette belle histoire...

## Faire un don, être mécène, partenaire ou bénévole

Vous souhaitez contribuer au projet sans pour autant devenir sociétaire, vous pouvez aider financièrement, matériellement ou mettre à disposition vos compétences (bâtiment, gestion/administration, informatique, agriculture...), **REJOIGNEZ-NOUS !**

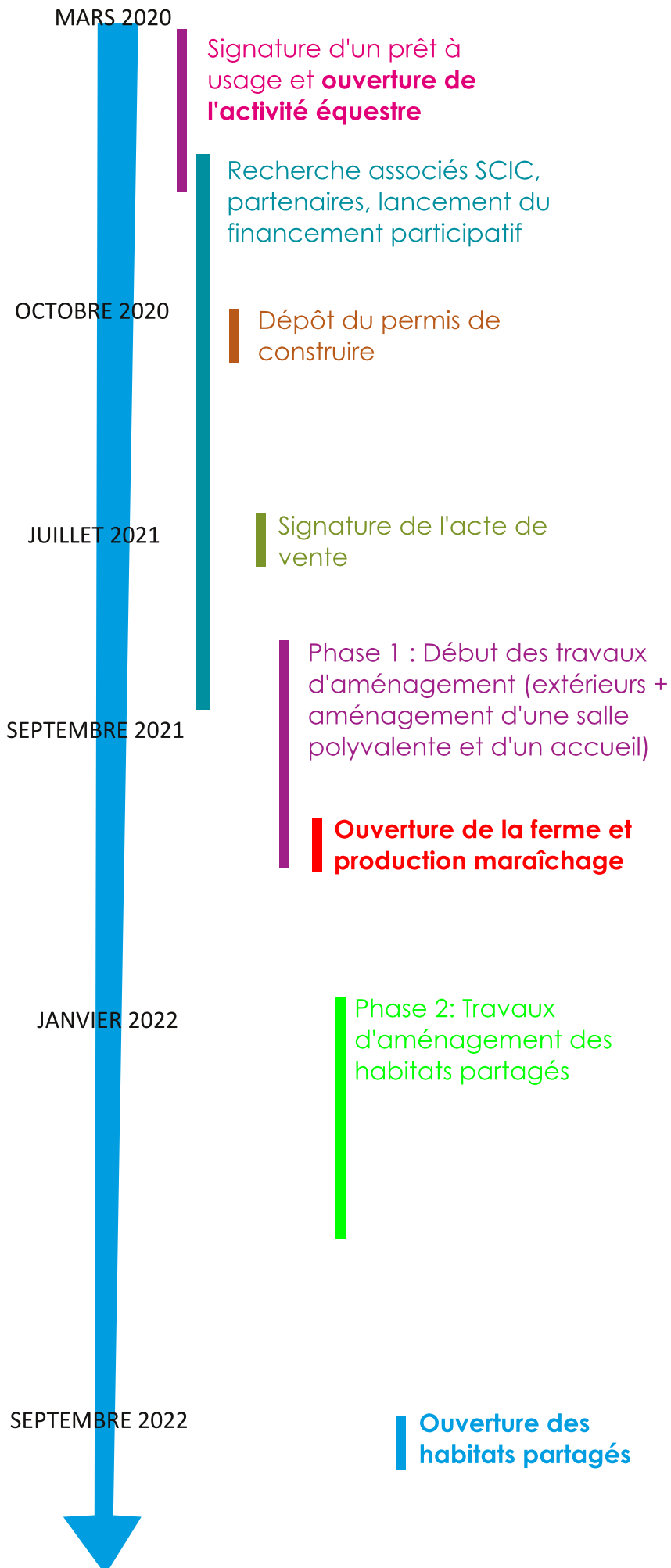


**Noëlle PERNA** et **Patrick MOYA**  
respectivement marraine et parrain de  
HAPPY HAND, ils soutiennent L'ALTERRECHO !

*Faites le bien, par petits bouts, là où vous êtes :  
car ce sont tous ces petits bouts de bien,  
une fois assemblés, qui transforment le monde.*

*Desmond Tutu*

# les grandes étapes du projet



# pour en savoir plus et contacts

Suivez toute l'actualité sur la page facebook

**"L'Alterrecho - Ecolieu inclusif"**

**Matthieu BLANDIN** - Président de la SCIC L'ALTERRECHO - 06.82.65.23.39

matthieu.blandin@happyhand-association.com

**Joe FRANCOIS** - Sociétaire et chargée de développement - 06.12.03.72.64

**Diane PALLOTTA** - Sociétaire et porteuse du pôle équestre - 06.09.88.67.08

**Aurélia GIORDANENGO** - Sociétaire et chargée du pôle agriculture - 06.29.50.84.84

